

COMPTE-RENDU RÉUNION CODIR DU 12/11/2019

Présents : Anthony MALFERIOL – André FOUGERE – Stéphanie VIALLO – Maryse COLLIN – Pascal COSTE – Johan MENANTAUD – Sylvain PITAVAL

Absente : Nadine JACQUET – Edith PROUTEAU

Excusée : Marie ESCOBAR – Ümit ONAL

La séance est ouverte à 20h55.

1 – Licences

Point licences au 11/11/2019 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	2	10	9	14	15	15 3	16	4	13	101
Féminines	5	10	9	10	13	4 3	7	5	5	71

Lors de l'exercice 2017/2018, le club comptait 207 licenciés (118 masculins pour 89 féminines) et lors de l'exercice 2018/2019, 213 licenciés (119 masculins pour 94 féminines). Pour l'instant, la baisse s'élève à 19,3 % mais quelques licences restent encore à finaliser (Ecole de Basket).

Taux de renouvellement club = 59.62 %, ce qui correspond à 86 licences non renouvelées au sein du club. L'an passé, les créations avaient permis l'équilibre mais elles sont en baisse cette saison (45 seulement).

Le tableau suivant présente une simulation des licences non renouvelées par catégorie 2019/2020 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	4	8	8	7	3	4 5	4	2	2	47
Féminines	2	4	4	6	4	5 2	6	3	3	39

Le cas des licenciées U18F est ensuite abordée. Effectivement, malgré les tentatives de recrutement pour inscrire une équipe en 5x5 voire en 3x3, le club n'a eu ni l'effectif ni les garanties suffisantes pour engager cette catégorie en championnat. Du coup, la question s'est posée sur les cotisations concernant les six filles suivantes : Lucie, Emma, Cloé, Emilie, Marina et Elena.

Les quatre premières donnant un coup de main aux entraînements et aux coachings (U9 – U11F – U13F), leurs cotisations sont prises entièrement en charge par le club. Marina peut jouer en seniors donc la cotisation reste seule prévue, à savoir 77 euros. Concernant Elena, qui ne peut évoluer dans aucune équipe, il été décidé de demander comme cotisation la part de la FFBB, à savoir 46 euros. Décision adoptée à l'unanimité.

Pour augmenter le nombre de licenciés, André propose des interventions dans les écoles ainsi qu'une initiation gratuite lors du mois de juin ou avant le début de saison.

2 – Partie Trésorerie

Présentation de la situation financière du club au 10/11/2019.

Principales dépenses effectuées par le club :

- Tournoi Open (23%) : factures de l'édition 2019 qui ont été payées après la clôture de l'exercice précédent
- Comité du Puy de Dôme (42%) : versements pour approvisionner le compte du club auprès du comité pour financer les inscriptions d'équipes, les arbitres et les licences
- Buvette (9%) : achat des consommables d'après-match et des produits mis en vente

Principales recettes du club :

- Subvention (38%)
- Licences (29%) : paiement par chèques, coupons sport, chèques ANCV, Pass'Region

A ce jour, le bilan est excédentaire de 16 946,16 euros, dû en grande partie à la grosse entrée d'argent avec les licences et la subvention. Les dépenses à venir (provisions auprès du comité, amendes, formations) devraient vite régulariser la situation financière du club.

Après analyse des mouvements financiers, le budget de la saison 2019/2020 (37 700 euros votés lors du premier CoDir) est bien respecté pour le moment.

3 – Boutique du club

Présentation de la première commande des produits floqués chez ACS, suite aux longs délais du prestataire actuel.

Une comparaison des tarifs appliqués par les deux fournisseurs est montrée au comité directeur afin de discuter sur la suite des événements. Après quelques échanges, il est décidé de voir la marge pour le club sur chaque produit. Ümit, trésorier, sera chargé de faire cette étude et de la présenter à la prochaine réunion de CODIR.

4 – Formations

Présentation des dates et modalités d'inscriptions aux différentes formations proposées par le Comité du Puy-de-Dôme, à savoir Animateur Arbitre Club et Initiateur Arbitre Départemental. Comme chaque saison, le club prend en charge les frais d'inscriptions et les déplacements pour les éventuels stagiaires.

Devant les nombreux week-end pris pour se former, le président propose de faire le tour des jeunes intéressés et en conséquent, de voir avec le gérant du CORAL, s'il est possible de postuler pour l'organisation de la session « vacances » du 3 mars au 7 mars dans les infrastructures ambertoises.

5 – Résultats

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
Seniors féminines	Départementale 2	1V – 2D	6 ^{ème} sur 9
Seniors masculins	Pré-Régional Poule A	4V – 2D	3 ^{ème} sur 10

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
U11F	Poule Initié n°3 Poule Initié n°1	1V – 1D 1V – 0D	/ /
U13F	Inter-Départemental Poule Haute n°4 Inter-Départemental Poule Haute n°2	1V – 2D 0V – 1D	3 ^{ème} sur 4 4 ^{ème} sur 4
U15F	Inter-Départemental Poule Haute n°4 Pré-Régional Poule n°1	2V – 1D 2V – 0D	2 ^{ème} sur 4 1 ^{ère} sur 4

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
U11M	Poule Initié n°4 Poule Initié n°3	1V – 1D 0V – 2D	/ /
U13M	Inter-Départemental Poule Basse n°3 Inter-Départemental Poule Basse n°7	1V – 2D 1V – 0D	3 ^{ème} sur 4 1 ^{er} sur 4

Equipes	Championnat	Bilan	Classement
U15M	Inter-Départemental Poule Basse n°3	2V – 1D	2 ^{ème} sur 4
	Inter-Départemental Poule Basse n°3	1V – 1D	1 ^{er} sur 4
U17M	Inter-Départemental Poule Haute n°3	2V – 1D	2 ^{ème} sur 4
	Pré-Régional Poule Haute n°2	2V – 0D	1 ^{er} sur 4

6 – Arbitrage / Table de Marque

Point sur les arbitres au 11/11/2019 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	/	/	/	/	2	1 /	5	2	1	11
Féminines	/	/	/	/	1	/ 1	1	2	/	5

Point les officiels de la table de marque au 11/11/2019 :

	U7	U9	U11	U13	U15	U17 U20	Senior	Dirigeants	Loisir	Total
Masculins	/	/	2	6	6	7 2	8	/	1	32
Féminines	/	/	/	3	6	/ 2	2	/	/	13

7 – Opération Kinder + Sport Basket Day

Opération fédérale qui a pour but de faire découvrir le basket à des jeunes pour les inciter à rejoindre les clubs. Principe : les licenciés de l'école de Mini-Basket doivent inviter des copains/copines non-licenciés à une séance d'initiation.

La FFBB offre au club un goûter Kinder ainsi qu'un sac en tissu pour transporter le goûter.

Suite au succès des inscriptions, le BCAL n'a pu s'inscrire que pour 120 jeunes mais cela devrait suffire pour tout le monde (pour rappel, 117 participants l'an passé).

Suite à présentation des dates possibles pour l'organisation de cet événement, le CODIR a entériné comme ceci :

- Samedi 14 décembre pour les U7 et U9
- Mercredi 18 décembre pour les U11F sur leur créneau d'entraînement
- Jeudi 19 décembre pour les U11M sur le créneau d'entraînement

Le président se charge de contacter le Père Noël pour distribuer les récompenses.

8 – Repas du club

Suite à la réunion pour les réservations de salles animée par la Ville d'Ambert, le repas dansant du club aura lieu le samedi 28 mars 2020 à la Salle des Fêtes de Valeyre.

Stéphanie se charge de consulter divers traiteurs pour nous proposer un menu au prochain CODIR et de contacter Simon Pernet, animateur des dernières festivités. Elle s'occupera aussi de finaliser la réservation auprès des services de la Mairie.

En ce qui concerne les tables et chaises, il faudra voir en fonction des inscriptions si il y a besoin de plus. Comme chaque année, la soirée sera dégustée mais sans thème particulier, afin que le plus de monde possible joue le jeu.

9 – Tournoi Open Cécile Lepers

Un tournoi officiel badminton se déroulant le dimanche 21 juin, le tournoi open version 2020 se déroulera le dimanche 14 juin. La réservation a été faite auprès de Laurent Fougereuse.

Suite au bon retour de ses membres et leur investissement, il a été décidé de renouveler le partenariat avec SALIF comme association.

Suite à discussion, aucune modification du règlement ne sera faite :

- match à 4 joueurs sur le terrain
- 2 filles minimum en permanence sur le terrain
- 2 licencié(e)s maximum sur le terrain

Stéphanie s'occupe de la réservation du matériel auprès de la Mairie (tables, chaises, barnums, sono, tableau électrique extérieur)

10 – Divers

Pour les sorties de fin de saison, chaque équipe bénéficiera d'une participation de 15 euros/joueur ou encadrant. Cette somme devra être avancée et sera remboursée sur présentation d'une facture avec le nombre de participants.

Le président a présenté les dates prévues des demi-finales et finales qui pourraient concerner les équipes ambertoises, à savoir les 6/7 juin et 12/13/14 juin 2020. En cas de qualification d'une équipe, le tournoi Open pourrait être annulé afin de permettre le soutien des licenciés à l'(aux) équipe(s) qualifiée(s). Suite à proposition du président, le CODIR est d'accord pour une candidature du BCAL à l'organisation des Quarts de Finales de la Coupe U11 le samedi 13 juin 2020.

Suite à une question posée, il est rappelé par le président qu'aucun mineur, licencié ou non, ne peut participer à un entraînement de la section Loisir. Il en va de même pour les membres des

équipes seniors féminines et masculines. Cette information va être ajoutée sur la page internet de la section Loisir sur le site du club.

La séance est levée à 22h37.